Ministère de la Culture

Le ministère de la Culture a pour mission de rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de la France et de l'humanité dans les domaines du patrimoine, architecture, arts plastiques, arts vivants, cinéma et communication. Il favorise le développement des œuvres artistiques dans toutes leurs composantes dans les territoires et de par le monde. Il est le garant des enseignements artistiques.

Type de partenaire
Ministères
Thématiques
Culture
Education
Repères

La première convention entre le Ministère et la Fédération des parcs a été signé dans les années 1980.

Liens utiles
Site internet du Ministère